

FR
E-006604/2020
Réponse donnée par M^{me} Gabriel
au nom de la Commission européenne
(22.3.2021)

La Commission utilise le programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) comme une source parmi d'autres lorsqu'elle examine les forces et les faiblesses des systèmes éducatifs dans les États membres de l'UE et lorsqu'elle détermine des critères de référence. L'évaluation PISA est généralement considérée comme une source fiable de données comparables sur le niveau d'instruction dans de nombreux pays du monde entier. Toutefois, les résultats d'enquêtes internationales comme l'évaluation PISA devraient toujours être interprétés avec prudence, car leurs mesures ne tiennent pas compte de tout. En effet, une des lacunes de l'évaluation PISA est que certains élèves en sont exclus pour divers motifs, notamment en raison d'un handicap. L'exclusion d'élèves de l'évaluation PISA peut être légèrement différente d'un pays à l'autre, mais n'a pas d'incidence significative sur les résultats globaux.

Tant l'OCDE que la Commission considèrent que l'inclusion de tous les élèves présents dans le système éducatif revêt une importance majeure. À cette fin, la stratégie à long terme du programme international pour le suivi des acquis des élèves vise à rendre son enquête plus inclusive en l'élargissant aux élèves porteurs d'un handicap et à ceux qui ont des besoins éducatifs spécifiques¹. Cela fournira des données sur un groupe plus large d'élèves à l'avenir et, partant, des informations encore plus précises sur les performances des systèmes éducatifs dans les États membres de l'UE.

¹ <https://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/Longer-term-strategy-of-PISA.pdf>